



**Doc. 69**

18 août 1950

## Sécurité sociale des travailleurs migrants

### Proposition de résolution

déposée par M. Ludovico MONTINI et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

considérant que le Comité des Ministres a approuvé les conclusions du Comité des Experts Sociaux,

considérant que le dit rapport contient de nouvelles suggestions en ce qui concerne l'extension de la sécurité et de l'assistance sociales en Europe,

exprime le vœu que le Comité des Experts soit convoqué le plus tôt possible par le Comité des Ministres pour la mise au point des nouvelles suggestions qui feront l'objet d'une prochaine décision de l'Assemblée Consultative,

et souhaite en particulier que soient étudiées par ledit Comité des Experts, dans des formes appropriées, les solutions techniques relatives à la sécurité sociale des émigrants, en ce qui concerne leurs familles restées dans leur pays d'origine, et des émigrants rapatriés pour maladie ou invalidité.

*Signé (voir au verso)*



*Doc. 69 Proposition de résolution*

*Signé:*

MONTINI Ludovico, Italie